

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 2 (1931)
Heft: 4

Artikel: Le tourisme dans le Jura [fin]
Autor: A.J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-823793>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Intérêts Économiques du Jura

BULLETIN DE L' A. D. I. E. J.

PARAISANT TOUS LES DEUX MOIS

Présidence de l'A.D.I.E.J.: M. F. REUSSER Moutier — Tél. 7.	Secrétariat de l'A.D.I.E.J.: M. G. MÛCKLI Delémont - Tél. 2.11	Administration du Bulletin: Secrét. de l'A.D.I.E.J. Delémont.
--	---	---

Compte de chèques postaux : IVa 2086, Delémont. — **Abonnement annuel**: fr. 3.— ;
le numéro : fr. 0.50. — **Annonces** : S'adresser à l'Imprimerie du « Démocrate », Delémont.

SOMMAIRE :

LE TOURISME DANS LE JURA, *par A. J.* (fin). — COMMUNICATIONS OFFI-
CIELLES (activité des organes, requêtes et réponses).

Supplément allemand : **Die wirtschaftlichen Interessen des Jura.**

Le tourisme dans le Jura

(FIN)

La construction du chemin de fer de Bâle à Olten¹⁾ fit disparaître cet élément de prospérité, que représentaient pour le Jura les nombreux touristes qui jusqu'alors traversaient, pendant toute la belle saison, les vallées de l'Allaine, de la Birse et de la Suze et qui admiraient chez nous les beautés que l'immortel Gœthe a célébrées dans ses poésies en 1776.

Ce flot des touristes s'est dirigé ailleurs, a perdu le chemin du Jura et pendant de nombreuses années notre petit pays n'était plus guère visité que par quelques écoles du voisinage et par un certain nombre de familles et de villégiaturistes, venant des contrées industrielles du département du Doubs et de la Franche-Comté et qui venaient pour quelques semaines sur le plateau des Franches-Montagnes, où quelques hôtels bien tenus et à la cuisine réputée, pouvaient régulièrement les considérer comme leurs hôtes habituels.

Le tourisme, s'il n'était pas complètement mort dans le Jura, vivotait et avait perdu l'ampleur et l'importance accusées avant l'établissement des chemins de fer en Suisse.

¹⁾ Voir le numéro 3 de mai 1931.

La construction des chemins de fer du Jura amena pendant les premières années quelques caravanes d'étrangers venus en excursion pour voir un pays qu'ils ne connaissaient guère, mais nos hôtels et nos auberges de campagne, à part les gens du pays, recevaient bien rarement la visite de voyageurs d'autres contrées.

La fondation des Sociétés d'Embellissement et plus tard celle des Sociétés de Développement eut pour heureux effet d'aiguiller de nouveau le flot des touristes et des voyageurs dans la direction du Jura bernois.

La première Société d'Embellissement du Jura a été celle de St-Imier que notre regretté père, M. Auguste Joray-Beynon, fonda en 1890 et qui existe encore aujourd'hui. Comme toutes les autres sociétés similaires, elle s'occupa surtout d'embellir le village et ses environs de plantations d'arbres et de la pose de bancs pour les promeneurs. Celle de Saignelégier suivit en 1899, celle de Moutier en 1900, de Delémont en 1906, de Porrentruy, Laufon et Neuveville dans les années 1907 et 1908.

En vue de développer le tourisme dans le canton de Berne, le Grand Conseil votait chaque année une somme de *fr. 25.000.*— répartie aux Sociétés de Développement de l'Oberland, de Berne et de Bienne, et quand le Jura, par l'organe du soussigné, essaya de réclamer une modeste part du gâteau que l'on distribuait ainsi chaque année aux autres régions du canton, il nous fut répondu en haut lieu, que n'ayant pas de Société de Développement (*Verkehrsverein*), il ne lui revenait rien. Voilà l'accueil reçu à Berne !

Il n'y avait donc plus à tarder et quelques mois après cette démarche, qui avait obtenu un si piètre résultat, soit le 9 juillet 1905, la Société jurassienne de Développement était fondée à Moutier, sur l'initiative de l'auteur de ces lignes.

Fondée, organisée, pourvue de statuts et d'un Comité nommé à raison de deux membres par district, cette Société existait donc légalement, mais pour tout autant, le chef de la Direction de l'intérieur d'alors, M. Ed. von Steiger, ne facilita pas la tâche à cette nouvelle société, que dans certains milieux touristiques du canton on considérait un peu comme une intruse, venue tout exprès pour obliger de partager d'une autre manière que jusqu'ici le gâteau de *fr. 25.000.*— et ses délégués se heurtèrent à une mauvaise volonté bien faite pour décourager les initiatives les plus généreuses. Mais le Jurassien est aussi têtu parfois que son compatriote de l'autre côté de l'Aar, et finalement, quand en haut lieu, on vit l'obstination avec laquelle on réclamait la part d'une région qui avait été injustement sacrifiée jusqu'alors, on se décida quand même à lui donner une toute petite part de ce subside.

C'était tout d'abord un montant de *fr. 1800.*— qu'on éleva plus tard à *fr. 2000.*— par an. Mais l'élan était donné ; des Sociétés de Développement locales, avec bureaux de renseignements,

se fondèrent bientôt dans toutes les principales localités du pays, des œuvres de publicité, guides, cartes, dépliants, timbres-réclames, etc., furent lancés, des affiches intéressantes parlaient des sites pittoresques du Jura, inconnus jusqu'alors, et aujourd'hui le pays commence à recueillir les fruits de cette campagne qui a ouvert le Jura bernois au tourisme et qui fait affluer chez nous chaque année des foules de visiteurs, surtout maintenant que l'automobilisme, frère du tourisme, s'est développé dans une aussi large mesure.

En 1928, la Société jurassienne de Développement a fêté à Delémont, le 25^e anniversaire de sa fondation.

Dans le rapport spécial paru à cette occasion et qui relate d'une manière détaillée toute l'histoire de cette active société, il a été établi qu'il a été dépensé une somme d'environ fr. 75.000.— pour travaux de publicité, intéressant le Jura, y compris les subventions accordées aux sociétés locales.

Ajoutez à cela, le *Monument National des Rangiers*, dont l'initiative est aussi due à la Société jurassienne de Développement et dont le coût d'environ fr. 65.000.—, a été couvert au moyen d'une souscription nationale, à laquelle la Suisse toute entière s'est intéressée et vous conviendrez que pour une Société aux débuts modestes, les gros chiffres ne lui ont pas fait peur, mais qu'elle s'est lancée dans le mouvement en comptant sur l'appui généreux qu'elle a rencontré de toutes parts.

Son champ d'activité n'est pas terminé. Bien des projets y sont encore inscrits et ceux qui seront appelés à en diriger les destinées plus tard auront encore une belle œuvre devant eux. Il faut espérer qu'ils sauront s'inspirer de l'esprit de dévouement et de désintéressement qui a animé les fondateurs de cette société et que, comme eux, ils sauront grouper toutes les bonnes volontés, à quelque confession, et à quelque parti politique qu'elles appartiennent. C'est ce qui a fait la force de la Société jurassienne de Développement jusqu'à maintenant et qui représente sa meilleure garantie pour l'avenir.

Et, lorsque les principaux intéressés, ceux qui tirent tous les profits du développement du tourisme dans le Jura, les maîtres d'hôtels et les restaurateurs, nous offriront non seulement leur appui moral, mais participeront aussi financièrement à l'exécution du programme d'activité que s'est tracé la Société jurassienne de Développement, et feront partout de leur côté un effort matériel, en donnant plus de confort et d'hygiène à leurs établissements, qui doivent faire la réputation culinaire et hôtelière du pays, un grand pas sera encore fait pour la bonne réputation du pays.

Le développement du tourisme dans le Jura est actuellement en bonne voie.

Il ne demande qu'une chose : l'appui de toutes les bonnes volontés pour le perfectionner toujours davantage et faire de notre

petit coin de terre, privilégié au point de vue du pittoresque, une de ces régions où touristes, villégiaturistes et voyageurs, se plairont toujours à revenir.

Un poète célèbre, dans un moment d'emphase, a lancé ces mots : « Voir Naples et mourir ! »

Nous ne voulons pas prétendre que le Jura puisse jamais se prévaloir d'une pareille citation, qui serait en contradiction avec sa nature modeste et reposante et nous préférons terminer cette courte étude par ces vers de notre poète jurassien, Virgile Rossel :

Si mon petit pays qui se cache dans l'herbe,
N'a point de fier sommet, ni de ville superbe,
Si parfois on en parle avec un air moqueur,
Moi, je l'aime et le vois par les yeux de mon cœur.

A. J.

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Activité des organes de l'Association

VI^e assemblée annuelle du 14 février 1931, à Delémont.

a) Personnes présentes: 33, représentant un gouvernement cantonal, 14 communes et groupement de communes, 7 sociétés, entreprises et établissements industriels et financiers, 3 membres individuels, 3 organes de presse.

Le procès-verbal de l'assemblée annuelle du 22 février 1930, les rapports et les comptes pour l'année 1930, sont acceptés sans modification. Les cotisations sont maintenues aux mêmes taux. Le comité en charge est réélu à l'unanimité. La commune de Saignelégier et M. W. Brand, directeur, à Reconvilier et président du Comité régional de la Vallée de Tavannes, sont désignés comme instance de vérification pendant le prochain exercice.

Les questions de l'assurance-chômage, d'une deuxième course automobile Moutier-Petit-Val, de la mévente actuelle du bois et de la réfection des routes du Jura, en particulier de celle de Pierre-Pertuis, après discussion, sont renvoyées au comité pour étude ou suite à leur donner selon les décisions prises.

b) Le problème de la **Réorganisation de l'industrie horlogère** traité dans la deuxième partie de l'assemblée, avait attiré 60 personnes : chefs d'entreprises, d'établissements financiers, représentants d'associations patronales et ouvrières, membres de l'A. D. I. E. J.

M. Dr L. Clerc, secrétaire de l'Association cantonale bernoise des fabricants d'horlogerie, à Biemme, présenta un rapport introductif documenté et complet sur la question. — L'horlogerie a toujours eu des périodes de crise, desquelles elle est sortie victorieusement ; par malheur, la crise actuelle dans cette industrie, se complique